



## Directive européenne - Reporting - Systèmes d'information

# L'impact informatique du pilier 3

■ Le pilier 3 n'est pas une simple synthèse des éléments développés dans les autres piliers de Solvabilité 2. Il oblige à collecter de nouvelles données, à revoir l'architecture de son système d'information et à automatiser certains processus.

Ceux qui ne s'étaient pas penchés avec attention sur le pilier 3 ont de mauvaises surprises... «Les assureurs prennent conscience de son poids. Beaucoup n'avaient pas traité l'aspect reporting en profondeur dès le départ, concentrant leurs efforts sur les piliers 1 et 2. Ils pensaient récupérer toutes les données produites, mais le pilier 3 se révèle significativement plus complexe, avec de nombreux impacts sur les autres piliers», explique Bertrand Pitavy, directeur métier projets et MOA (maîtrise d'ouvrage) chez Optimind Winter.

Par exemple, le pilier 3 nécessite une granularité<sup>(1)</sup> très fine des actifs. En assurance vie, notamment, chaque actif va devoir être détaillé précisément. Si les plus grandes compagnies s'en sont rendu compte depuis longtemps, la plupart des acteurs pensaient encore, l'an passé, qu'il ne s'agissait que d'un simple reporting. «Souvent, les assureurs travaillent en silos. Solvabilité 2, qui est un défi majeur en termes de transversalité,

**38 %** des mutuelles n'ont pas entamé les travaux.

**69 %** des répondants capitalisent sur le pilier 3 pour améliorer leur pilotage interne.

**52 %** espèrent améliorer la qualité des données.

[Source : enquête ACP octobre 2012]

constitue donc un "big bang" interne. Avec le pilier 3, ils en prennent pleine conscience», constate Fabrice Lepeltier, directeur associé responsable de l'activité de conseil en gestion des risques chez BearingPoint.

### Collecter les données

«Les états quantitatifs du pilier 3 font appel à un nombre significatif de données produites en divers endroits du système d'information : applicatifs de gestion, système comptable, outils de modélisation... Il y a un véritable enjeu de collecte et de centralisation des données», confirme Magali Remondini, directeur conseil assurance chez Deloitte. Il faut donc mener un inventaire pour connaître les données disponibles ou manquantes, savoir où elles sont localisées, comment les faire remonter, mais aussi vérifier qu'elles ont un niveau de qualité et de traçabilité suffisant pour satisfaire aux exigences de Solvabilité 2. «Même si les données sont connues et identifiées, il faut contrôler qu'elles sont cohérentes avec d'autres prises ailleurs», souligne Isabelle Pelletier, experte risques secteur finance chez Accenture.

Récupérer les données est plus ou moins compliqué et coûteux. «L'architecture des systèmes d'information ne permet pas toujours d'assurer une

collecte centralisée, cohérente et traçable de toutes les informations nécessaires», explique Philippe Deniau, associé banque et assurance chez Keyrus Management. Bilan : «Certains sont encore en train de travailler sur l'accès aux données, tandis que d'autres, qui ont passé ce cap, se focalisent sur leurs capacités à les publier, estime Éric Jeanne, responsable activité gestion des risques pour l'assurance chez Accenture. Mais, pour la majorité des acteurs, cela constitue un travail de longue haleine.»

### Monter un dictionnaire

Les informations provenant de divers systèmes, «le pilier 3 nécessite un dictionnaire de données, qui en précise la définition, le niveau de finesse, d'auditabilité et de traçabilité...», explique Laurent Niewiadomski, directeur produits dédiés à Solvabilité 2 chez l'éditeur Effisoft. Il faut s'assurer que pour tous les systèmes d'information, le mot «prime», par exemple, recouvre exactement la même chose. Ce travail a normalement déjà été commencé pour les autres piliers. Cependant, «le dictionnaire de données du pilier 3 est bien plus volumineux que celui du pilier 1. Cela peut représenter six mille données à définir», estime Magali Remondini.

### PIERRE-JEAN BESOMBES, responsable du pilotage technique et financier au sein du groupe Humanis

«Une étude du système décisionnel existant a mis en évidence des problèmes majeurs, comme des données absentes, insuffisantes ou incohérentes parce qu'elles sont issues de trois systèmes d'information hétérogènes, un manque d'historisation, une organisation des données entraînant des manipulations chronophages et difficilement traçables... Partant de ce constat, nous avons lancé un projet de système d'information décisionnel. Nous procédons actuellement au recueil des besoins sur les aspects de gouvernance et de qualité des données, ainsi que les modèles de données complets. Nous travaillons donc en parallèle sur les trois piliers.»

### LUC HEURTAUX, directeur du département système d'information assurance de Natixis assurances

«Le pilier 3 ne remet pas en cause de manière importante nos choix pour le pilier 1. Il y a trois ans, nous avons abordé Solvabilité 2 avec un niveau de maillage fin et mis en place un entrepôt de données. Il nous reste moins de 1 % d'enrichissement et il nous faut ajouter des données tirées des systèmes de gestion que nous n'avions pas recensées, soit moins de 5 % des données. Nous avons la chance d'avoir un système d'information qui a été pensé récemment, et qui est donc flexible. Nous sommes en train de choisir l'outil de reporting qui nous permettra d'automatiser la production des états. L'objectif est de commencer le déploiement en avril, et d'industrialiser la chaîne entière d'ici à mi-2014.»



## LES ÉCHÉANCES

■ Le 18 janvier, l'Autorité de contrôle prudentiel a déclaré que, le **6 septembre 2013**, il y aurait une demi-douzaine d'états prudentiels à lui transmettre. « Cette remise est facultative. Les données sont à fournir sous format Excel et pas encore au format XBRL<sup>(3)</sup>. C'est un premier tir à blanc pour sensibiliser les assureurs à tout le travail qu'il reste à faire », souligne Julien Velly, senior manager responsable du pôle gouvernance et risques d'Eveho conseil. **En 2014**, toutes les entités soumises à Solvabilité 2 devront remettre des états au format XBRL.

Les assureurs sont très focalisés sur leurs propres données. Pourtant, ils vont devoir aussi récupérer celles qui sont hébergées dans les systèmes d'information de leurs prestataires, avec le bon niveau de granularité et dans des délais raccourcis. « Pour les assureurs, les reportings se font par ligne de business. C'est une notion qui n'est pas connue des délégataires. Il incombera donc à l'assureur d'agréger les données fournies par ceux-là », explique Olivier Cayot, actuaire du groupe April. La question est de savoir comment ces données vont être échangées, car, « avant, nous envoyions un reporting aux assureurs. Avec le pilier 3, les courtiers gestionnaires

devront fournir des extraits de base de données », souligne Rosy Laurent, directrice risques techniques au pôle international d'April.

Yann Quéré, responsable technique du courtier Verlingue, demande que ces échanges soient normalisés rapidement (lire ci-dessous), afin de ne pas avoir autant de formats que de clients. « Il nous manque certaines données, notamment celles concernant la gestion déléguée. Il y a encore un gros travail à faire, reconnaît David Horvat, directeur des systèmes d'information d'Allianz France. Il nous faudra standardiser nos échanges avec les délégataires. Cependant, les normes existantes ne semblent pas couvrir à 100% la problématique Solvabilité 2. »

### Stocker les données

Jean-Christophe Gaury, associé responsable de l'activité assurance en France chez BearingPoint, souligne que « l'on voit beaucoup d'initiatives s'appuyer sur des entrepôts de données, qui permettent d'avoir un seul réceptacle pour centraliser toutes les informations au même endroit. Il est ainsi possible de faire à la fois le reporting réglementaire et le reporting interne. Cette centralisation de l'information peut être réalisée au niveau du groupe ou bien de chaque entité ».

Toutefois, mettre en place un entrepôt de données prend du temps et est coûteux. « Les petites organisations, qui n'ont pas forcément les moyens d'investir dans un tel entrepôt, ont plutôt intérêt à choisir des outils qui

vérifieront la qualité de leurs données en faisant des contrôles de cohérence », ajoute Jean-Christophe Gaury. Autre solution : utiliser l'outil de reporting réglementaire comme entrepôt de données pour le pilier 3, en le connectant aux différents systèmes métiers.

### Automatiser la production

Pour les gros acteurs, il y a plus d'une cinquantaine d'états annuels ou trimestriels à publier. En automatiser la production, notamment l'alimentation des bases de données, permet de faire des économies en temps de saisie et de contrôle. Néanmoins, « avant de penser industrialisation, il faudra attendre les spécifications définitives, afin que les éditeurs puissent ajuster leurs outils. Beaucoup se sont positionnés sur le marché, mais il y a six mois, très peu d'applications de reporting étaient vraiment opérationnelles », explique François Mayet, senior manager banque et assurance chez Keyrus Management.

Les acteurs les plus avancés ont choisi leur outil. Chez Allianz, « c'est le groupe qui centralise toutes les données qui vont permettre d'alimenter le reporting. Le choix des outils a été fait. Il y en a cinq ou six différents en fonction du type de QRT<sup>(2)</sup>. Par ailleurs, il y a un outil réceptacle qui effectue la mise en forme et assure le formatage en XBRL<sup>(3)</sup> », précise David Horvat. Une fois les états produits, le système va les renvoyer aux responsables des différents états dans chaque pays afin qu'ils attestent que les données publiées sont justes. « Ceux qui sont les plus avancés commencent à faire des tirs à blanc sur leur outil de reporting, mais ils sont très peu nombreux à être prêts », conclut Julien Velly, senior manager responsable du pôle gouvernance et risques d'Eveho conseil au sein du cabinet Solucom. Pourtant, l'Autorité de contrôle prudentiel réclamera des premiers états au format XBRL dès 2014...

■ CLAIRE CHEVRIER

## Où en sont-ils ?

**1 %** des acteurs estiment avoir mené plus de 75 % des travaux.

**7 %** disent en avoir réalisé plus de 50 %.

**66 %** en ont réalisé moins de 50 %.

**26 %** avouent ne pas avoir commencé. Ils étaient 46 % en 2011.

[Source : enquête ACP octobre 2012]

### YANN QUÉRÉ, responsable technique du courtier Verlingue

« Nous n'avons pas encore été contactés par les assureurs concernant le pilier 3. Pourtant, nous sommes détenteurs d'informations, notamment pour le passif. À la lumière des audits, j'ai l'impression qu'ils travaillent sur des problématiques de pilier 2 et pas encore de reporting. Nous souhaitons pouvoir nous appuyer sur des schémas de normes tels que PRDG<sup>(4)</sup> en collective ou EDIcourtage<sup>(5)</sup> en IARD, qui permettent déjà de véhiculer des données très fines. Il serait dommage de ne pas capitaliser sur ce qui a déjà été fait. Par exemple, pour le calcul d'engagement, PRDG permet de transporter une grande partie des données sur la sphère collective. Il nous reste deux ans pour mettre sur pieds un EDI avec les assureurs. C'est un sujet dont le marché doit se saisir. S'il ne le fait pas, c'est l'ACP qui devrait s'en emparer. »

1. Granularité : le niveau de finesse maximal d'un système.

2. QRT : Quantitative Reporting Templates, modèles de rapports quantitatifs.

3. XBRL : eXtensible Business Reporting Language, un langage informatique basé sur XML utilisé pour décrire les données financières.

4. La norme Porteurs de risques et délégataires de gestion permet d'automatiser les échanges sur les contrats collectifs entre assureurs et gestionnaires.

5. La norme EDIcourtage 2.0 a été conçue pour rendre homogènes les formats de messages échangés entre courtiers et assureurs.